



MUNICIPALITE

COMMUNIQUE DE PRESSE

DECHETS : RÉÉVALUATION DE LA TAXE INDIVIDUELLE

Pour respecter ses obligations légales, la Ville se voit contrainte d'augmenter la taxe individuelle pour l'élimination des déchets. Grâce à toutes les mesures déjà en place, la taxe rolloise 2016 demeure dans la moyenne cantonale inférieure. La palette de tri à la déchetterie et l'engagement des habitants ont notamment permis de valoriser les déchets et maîtriser les coûts.

Rolle, le 25 août 2016 – Depuis l'introduction de la taxation en vertu du principe du pollueur – payeur, en 2013, les Vaudois payent une taxe individuelle pour l'élimination globale des déchets ménagers tout en assumant leur consommation personnelle via les sacs taxés, le solde étant couvert par l'impôt communal.

La Ville de Rolle a mis en place plusieurs mesures pour alléger la charge sur la population rolloise et lui faciliter le tri :

- Dispense de la taxe pour les enfants et les étudiants
- Soutien lors d'une naissance
- Taxation modérée pour les petites entreprises
- Déchetterie performante et réseau d'Ecopoints
- Services de ramassage et valorisation des déchets via le tri

Grâce à cela, la Commune de Rolle a jusqu'ici réussi à maintenir la taxe individuelle en-dessous de la moyenne cantonale. Il s'avère aujourd'hui que le montant de la taxe fixé durant la période d'introduction ne suffit plus à respecter les obligations légales, en particulier en ce qui concerne les frais de traitement des déchets ménagers. La Commune se voit dès lors contrainte d'augmenter la taxe individuelle 2016. Celle-ci reste toutefois dans la moyenne cantonale inférieure.

Les déchets ont de la valeur

Le tri des déchets a considérablement augmenté ces dernières années, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ces efforts découlent bien entendu de notre responsabilité pour la planète. Ils permettent aussi de diminuer les frais d'élimination, notamment en valorisant de manière optimale chaque type de déchet. Trier est utile, écologique et économique ! La Municipalité se félicite des efforts consentis par l'ensemble de la population qui a pris à cœur les nouvelles dispositions. Elle est heureuse de pouvoir compter sur le soutien des habitants pour que Rolle reste une ville propre et responsable.

Informations complémentaires :

- Cédric Echenard, municipal en charge des travaux, 021 822 44 43
- Serge Gambarasi, chef des Services techniques, 021 822 44 30